



Déclaration préalable de la FSU CDEN du 14 février 2019

« Qu'un sang impur, abreuve nos sillons ! » Sur les murs des salles de classes ?
Vraiment ?

Le développement d'un fort sentiment nationaliste ne conduit qu'à des catastrophes. Les récentes commémorations de la fin de la première guerre mondiale auraient dû nous en prévenir.

La loi Blanquer fait peser de lourdes menaces sur le service public d'éducation et sa démocratisation. La loi dite de « la confiance » est un véritable fourre-tout au service du projet idéologique du gouvernement. Le ministre de l'éducation qui avait pourtant assuré qu'il n'y aurait pas de loi Blanquer s'apprête à imposer des transformations d'une extrême gravité tant dans l'organisation générale de l'école que dans les contenus à enseigner.

- L'article 1 du projet de loi vise à museler et faire taire les agents,
- Les articles 2 à 4 visent à contraindre les collectivités territoriales à financer les écoles maternelles privées à hauteur de 150 millions d'euros, cela se fera forcément au détriment des écoles publiques et favorisera davantage la ségrégation sociale et ses effets inégalitaires.
- La création d'établissement publics des savoirs fondamentaux vise à faire des économies d'échelle, à mettre les écoles sous la tutelle des chefs d'établissement et assujettit l'école aux objectifs du collège.
- Le recentrage des enseignements sur le lire (pardon décodé), écrire, compter, respecter autrui conduit au renoncement de l'ambition d'une formation de haut niveau pour tous et impose des méthodes d'apprentissage fournies par des associations privées complices de Blanquer comme agir pour l'école dont le ministre fut administrateur.
- La suppression des ESPE et la création des INSP visera à la fin d'une formation indépendante du pouvoir en place, remplacée par une formation réduite à des fonctions d'exécution et des enseignements centrés sur les fondamentaux, l'utilisation des étudiants comme moyens d'enseignement...

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé sa volonté de mettre l'évaluation au centre de sa politique : évaluation des enseignants, évaluation des élèves et évaluation des établissements. La création d'une agence publique de l'évaluation dont les membres seraient choisis par le ministre et la majorité parlementaire en lieu et place du CNEC instance indépendante, montre bien le caractère idéologique et autoritaire de la politique menée et de celui qui la porte. Il sera juge et partie. Cette politique de l'évaluation d'abord mise en place aux Etats-Unis est une déclinaison du New Public Management. Derrière l'écran de fumée des propos sur la lutte contre l'échec scolaire et la pédagogie, d'autres enjeux sont tus par le ministre, en particulier la mise en concurrence des écoles. L'expérience montre que partout où elle a été mise en œuvre cette politique d'évaluation a conduit à des retombées négatives mais aussi à une incapacité à évaluer réellement la valeur d'une éducation. Enfin tout aussi scandaleux est la velléité de renoncer à l'instruction obligatoire pour les enfants étrangers....

Il n'y a pas que l'école, les attaques que subit le service public d'éducation à travers les réformes du lycée général et technologique, du baccalauréat, du lycée professionnel et Parcoursup sont tout aussi graves.

Mais il n'y a pas que l'école, les lycées et Parcoursup...

Les attaques contre les services publics sont maintenant publiques et nous ne sommes pas déçus. Le gouvernement entreprend le démantèlement des services publics et des statuts des agents. Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, ce gouvernement choisit de détruire le seul instrument de redistribution des richesses et d'égalité.

Mais il n'y a pas que l'école, les lycées, parcours sup et les services publics...

Nous pourrions ajouter à cet inventaire la répression du mouvement social, la loi anti casseur, la réforme de l'assurance chômage etc, etc...

Alors qu'un mouvement social sans précédent agite le pays, le gouvernement continue sa entreprise de destruction massive au service des plus riches.

Alors que les salariés, les chômeurs, les retraités, les précaires revendiquent plus de justice sociale et fiscale c'est tout l'inverse que propose ce gouvernement qui a confirmé les mesures de destruction progressive de la Fonction Publique, comme le recours accru aux contractuel·les à la place de fonctionnaires engagé·es au service de l'intérêt général, ou la suppression pure et simple de 120 000 postes d'agents des trois fonctions publiques... Tous ces services publics qui permettent à notre société d'enrayer les inégalités les plus criantes. Car l'écart entre les classes sociales s'accroît de plus en plus ainsi que le sentiment de relégation.

La FSU demande la prise en compte de ses revendications visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels. Attachée aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, et au statut général des fonctionnaires, qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers, elle appelle à conforter le modèle social de notre pays.

Les élu-es de la FSU.